

Département de la HAUTE-SAOIE

COMMUNE D'ARBUSIGNY

ELABORATION du Plan Local d'Urbanisme

REGLEMENT GRAPHIQUE

* D'ici la présentation urbaine inscrite sur l'ensemble des zones U et AU par délibération en date du 6 mai 2019 *

Le Maire
Régnine REMILLON

* Certifié conforme par le Maire et annexé à la présente délibération approuvant l'élaboration du P.L.U. en date du 6 mai 2019 *

Le Maire
Régnine REMILLON

N° DE PIECE :	PROCEDURE			
	REVISIONS		MODIFICATIONS	
ECHELLE : 1/5000				
Mai 2019				
CONCEPTION Muriel CONCORD-CARDE Christophe DEVOUASSOUX Architecte Urbaine-Juriste 256, Chemin du Peney Bussy		CARTOGRAPHIE Cabinet APPENTAGE GEOMETRE-EXPERT 165, Rue du Mont-Blanc 74170 SAINT-GERVAIS		Plan régulier Planimétrie : RGF 93

- Légende
- Ua : Zone de centre village
 - Ub : Zone d'habitat intermédiaire et individuel
 - Ue : Zone d'équipements d'intérêts général et collectif
 - Ux : Zone d'activités
 - AluA : Zone d'habitat collectif futur du centre village
 - AluB : Zone d'habitat intermédiaire futur du centre village et du Souget
 - A : Zone agricole
 - Ap : secteur agricole protégé
 - N : Zone naturelle
 - Nh : Secteur naturel humide
 - Zones soumises à permis de démolir
 - Périmètre des zones à risque d'exposition au plomb
 - Zones soumises à permis de démolir

